

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00560

Numéro SIREN : 751 099 813

Nom ou dénomination : RONZE DUBANCHET AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2020 sous le numéro de dépôt A2020/005952

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SAINT-ETIENNE

A2020/005952

Dénomination : RONZE DUBANCHET AUDIT

Adresse : 1 Rue De la Presse Le Millénium 42000 SAINT-ETIENNE

N° de gestion : 2012B00560

N° d'identification : 751099813

N° de dépôt : A2020/005952

Date du dépôt : 04/09/2020

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du 31/08/2020 RATR



762346

Ronze Dubanchet Audit

Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 Euros

1, rue de la Presse 42000 Saint-Etienne - RCS Saint-Etienne n° 751 099 813

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société Ronze Dubanchet Audit, société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code, par décision des associés en date du 31 juillet 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de ses principales caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les comptes annuels de l'exercice de douze mois clos le 30 septembre 2019, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, présentent une situation nette comptable de **272.757 Euros**, y compris le montant du capital social qui s'élève à **40.000 Euros**, et une perte de **15.593 Euros**,
- le fonds commercial est inscrit à l'actif pour un montant de **137.456 Euros**,
- le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à **316.222 Euros**.

Les évolutions constatées à l'analyse des documents comptables disponibles de l'exercice en cours, qui sera clos le 30 septembre 2020, ne mettent en évidence aucune évolution significative des principaux ratios d'exploitation de l'entité, ni aucun indice de nature à remettre en cause la valeur comptable de ses actifs incorporels.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

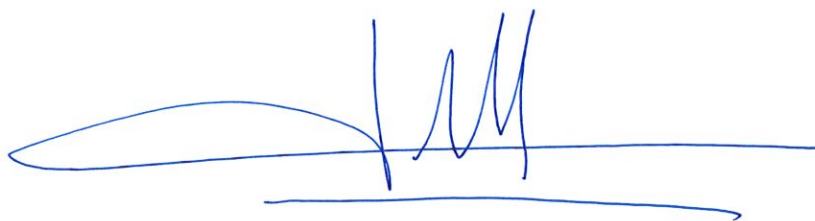
- à contrôler les principaux éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social,

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'est stipulé.

Fait à Lyon, le 31 août 2020

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line and a small flourish.

Pour la société Auctor
Michel Vilardell

Commissaire aux comptes

Commissaire à la transformation